

COMPTE RENDU

REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Monclar proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 Mars 2020 se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

BERNARD Manon, BIASI Didier, BOUISSIERE Dominique, BRULANT Magalie, BUZIT Mylène, CAGNATI Francis, CATHERINE Martine, DECOURTY Thomas, GUILLOT Sabrina, JUGIE Jérôme, LATOUR Philippe, MARTINET Monique, STUYK Gérard, TOURON Jean-Pierre, VIDAL Christian.

Absents : Néant.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur STUYK Gérard, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer :

GUILLOT Sabrina, BUZIT Mylène, BERNARD Manon, MARTINET Monique, TOURON Jean-Pierre, CAGNATI Francis, VIDAL Christian, BIASI Didier, CATHERINE Martine, BRULANT Magalie, LATOUR Philippe, DECOURTY Thomas, BOUISSIERE Dominique, JUGIE Jérôme, STUYK Gérard dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur VIDAL Christian, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame BERNARD Manon.

Election du Maire

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du CGCT, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT. Chaque conseiller a remis fermé au président son bulletin de vote.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. BOUISSIERE Dominique, quatorze voix (14).

M. BOUISSIERE Dominique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

.../...

.../...

Election du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. BOUSSIÈRE Dominique, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. JUGIE Jérôme, quatorze voix (14).

M. JUGIE Jérôme ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. STUYK Gérard, quatorze voix (14).

M. STUYK Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

M. CAGNATI Francis, quatorze voix (14).

M. CAGNATI Francis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

.../...

.../...

Election du quatrième adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	08

A obtenu :

Mme CATHERINE Martine, quatorze voix (14).

Mme CATHERINE Martine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée quatrième adjoint et a été immédiatement installée.

Charte de l'Élu Local :

Monsieur BOUISSIERE, Maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller.

Commissions Communales :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à l'installation du Conseil Municipal, il y a lieu de nommer les délégués aux différents syndicats et de constituer les diverses commissions.

Délégués Communauté de Communes LOT ET TOLZAC

BOUISSIERE Dominique	Maire
JUGIE Jérôme	Premier-Adjoint
STUYK Gérard	Deuxième-Adjoint

Délégués TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE (Ex. SDEE : Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies)

VIDAL Christian	Titulaire
BOUISSIERE Dominique	Titulaire
CAGNATI Francis	Suppléant
STUYK Gérard	Suppléant

Délégués SIVU Chenil Fourrière

CATHERINE Martine	Titulaire
BRULANT Magalie	Titulaire

Délégués Association des Bastides

CAGNATI Francis	Titulaire
GUILLOT Sabrina	Titulaire
BUZIT Mylène	Suppléant
VIDAL Christian	Suppléant

.../...

.../...

Hors Conseil

....

Titulaire

....

Suppléant

Délégués Foyer du Mont Clair

Conseil Administration

Commission Vie Sociale

BOUISSIERE Dominique

....

JUGIE Jérôme

....

CATHERINE Martine

....

DECOURTY Thomas

COMMISSION FINANCES

BERNARD Manon

BOUISSIERE Dominique

CAGNATI Francis

JUGIE Jérôme

VIDAL Christian

COMMISSION SALLE POLYVALENTE ET HALLE DAMIRA

BUZIT Mylène

VIDAL Christian

Divers :

Marchés de Producteurs de Pays 2020 :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des mesures gouvernementales en vigueur (mesures de distanciation, gestes barrières...) pour l'organisation des Marchés de Producteurs de Pays en raison de la crise sanitaire. Après débat et à la majorité, [14 pour – 1 contre] le conseil municipal décide de ne pas organiser les marchés de producteurs de pays en 2020.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
